# **UTILISATION DE LA PLATE-FORME E-MARCHESPUBLICS.COM**

## S'inscrire gratuitement sur la plate-forme

Cette inscription gratuite, est nécessaire pour télécharger le dossier de consultation et pour répondre en ligne. Elle vous permet d'être automatiquement averti par email des modifications ou compléments d'information qui pourraient être apportés aux documents que vous allez télécharger.

Au préalable, consulter les prérequis techniques pour l'utilisation de la plate-forme.

### Inscription :

- 1. je vais sur le site http://e-marchespublics.com
- 2. je clique sur "Enregistrement entreprise"
- 3. je réponds aux informations demandées dans le formulaire
- 4. je reçois un message dans ma boîte aux lettres internet confirmant mon inscription. Je peux me connecter.
- 5. je dispose maintenant d'un espace personnel qui m'est réservé gracieusement.

### Récupérer les dossiers de consultation sur internet

- 1. je vais sur le site http://oph-castres-agglo.e-marchespublics.com/collectivite/
- 2. je sélectionne mes critères de recherche dans les listes déroulantes
- 3. je clique sur "Trouvez". La liste des consultations que vous avez sélectionnées s'affiche à l'écran.
- 4. je clique ensuite sur le lien qui m'intéresse (Avis, RC, Dossier)
- 5. je télécharge le dossier de consultation en indiquant mon "identifiant" et mon "mot de passe".

## Répondre aux consultations sur internet

Pour tous les marchés à procédure formalisée (Appels d'offres, marchés négociés), vous pouvez déposer votre candidature et votre offre directement sur internet.

Attention ! pour déposer votre pli en ligne (candidature et offre), vous devez vous munir d'un certificat électronique émanant d'une autorité de certification agréée.

#### La démarche :

- 1. je vais sur le site http://oph-castres-agglo.e-marchespublics.com/collectivite/
- 2. je sélectionne ma consultation dans la liste déroulante
- 3. je clique sur "Trouvez"
- 4. je repère la consultation qui m'intéresse et je clique sur "Dépôt" (si le mot est grisé, cela signifie que la réponse en ligne n'est pas autorisée pour cette consultation)
- 5. je clique sur "Continuez" et je m'identifie en indiquant mon "identifiant" et mon "mot de passe"
- 6. je suis la procédure décrite étape par étape

Avant de vous lancer dans cette démarche, veuillez consulter le guide des prérequis en cliquant sur ce lien : <u>Comment répondre électroniquement à une consultation</u>